

effet, des règlements spéciaux pour prescrire les conditions de concours, et constater les faits, sans frais, ou avec le moins de frais possible, soit par des affidavits, soit par le témoignage de gens dignes de foi, ou par tout autre moyen qui pourrait être proposé.

Les officiers et directeurs croient qu'il est de leur devoir de féliciter les membres de la société d'agriculture du comté de Montcalm, du zèle qu'ils mettent à souscrire et à concourir: nulle société dans le Bas-Canada, n'a montré plus d'activité que notre jeune société. Il faut en conclure que les cultivateurs du Comté savent apprécier les bienfaits qui résultent de notre association.

J. DUFRESNE, Président,
A. H. DE CAUSSIN, Sec.-Trés.

EXIBITION D'ETALONS DES DEUX MONTAGNES.

Cette exhibition a eu lieu mardi, à St. Benoit.

Voici les noms des personnes à qui ont été accordés les prix offerts par la Société d'Agriculture du Comté des Deux-Montagnes :—

F. X. Lacroix.....	1e prix
F. X. Charboaneau.....	2e prix
Jérémie Paiement.....	3e prix
Elzéard Lafortune.....	4e prix
Victor Rochon.....	5e prix
Joseph Viau.....	6e prix

Un prix extra a en outre été accordé à M. Johnson, de la Petite-Côte St. Michel, paroisse de Montréal, pour son cheval, qui devra être gardé dans le comté des Deux-Montagnes pendant trois mois.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LE RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE.



ous les amis de la cause agricole ont appris avec enthousiasme la nomination de M. J. C. Taché comme chef au ministère de l'agriculture et son premier rapport nous permet de tout espérer de son initiative et de son travail constant pour un avenir prochain. En suivant ses premières pages, nous trouverons l'énoncé des difficultés déjà vaincues et le compte rendu des réformes commencées. Voyons plus tôt :

“ L'honorable M. Evanturel commence son rapport de l'année 1862 par les remarques suivantes, ayant trait à l'état dans lequel se trouvait le Bureau d'Agriculture au moment où il se rendait compte de son administration :

“ Le département de l'agriculture et des statistiques est celui qui, malheureusement, a été peut-être le plus négligé. L'organisation et la discipline intérieure de ce département ont été laissées dans un tel état d'inefficacité que déjà, dans le public, par une erreur bien aveugle cependant, on en était venu au point de douter de la nécessité ou de l'importance de le maintenir sous la direction spéciale de l'un des membres de l'exécutif..... Quoiqu'on en puisse dire, au contraire, le Bureau de l'agriculture et des statistiques est, cependant l'un des départements publics les plus importants, etc., etc.”

“ Le successeur de M. Evanturel, et mon

prédécesseur immédiat, l'honorable M. Letellier, parlant du même défaut d'organisation, lequel persistait en dépit des louables efforts de M. Evanturel et de ses propres efforts, s'exprime ainsi, dans son rapport annuel de 1863 :

“ L'état du département, au moment où je fus investi de sa direction, n'était pas satisfaisant, bien que mon prédécesseur en office eût opéré des changements avantageux dans son organisation. Le moyen le plus sûr de remédier aux défauts qui y existent, serait la nomination d'un sous-chef permanent, hautement qualifié sous le rapport des connaissances dont l'application se rapporte plus particulièrement aux objets qui sont du domaine du département..... Je n'ai aucun doute que les défauts d'organisation dont l'existence a tant nui à l'efficacité du service public, doivent être en grande partie attribués à l'absence d'un fonctionnaire de ce genre, et que l'adoption de la suggestion que je viens d'énoncer y apporterait un remède certain et permanent.”

“ Je puis dire que le département est déjà remis à neuf, et je ne crains pas d'affirmer que d'ici à un an il ne restera presque rien de la confusion et du désordre décrits par mes prédécesseurs, et que j'ai trouvé moi-même encore existants tels que décrits.

“ En même temps que ce travail de réorganisation intérieure s'opère, mon nouvel assistant s'occupe encore de l'étude des divers sujets qui se rattachent aux attributions